



Bulletin municipal

n°476

Décembre 2017

LAMPAUL-PLOUDALMEZEAU

Médecin de garde : ☎ 15 **Pompiers :** ☎ 18 **Gendarmerie :** ☎ 17 **Urgences :** ☎ 112

Pharmacies de garde : appeler le 32 37, du samedi 19h au lundi 9h, ainsi que les nuits de la semaine.

Secours catholique : ☎ 06.87.12.70.81 ou 06.78.50.69.18 **Secours populaire :** 02.98.44.80.43

Déchèterie Saint Roch de Ploudalmézeau : ouverte le lundi, le vendredi et le samedi de 10h à 12h et de 14h à 18h, le mardi et le mercredi de 14h à 18h, le dimanche de 10h à 12h, fermée le jeudi.

A.D.M.R : Depuis le 01/01/2017, le service d'aide à domicile de Lampaul-Ploudalmézeau / Saint-Pabu a fusionné avec l'ADMR de l'Iroise. (Siège social situé à l'espace clos nevez, route de Plouzané à Saint-Renan). ☎ : 02.98.32.60.04. En cas d'urgence, en dehors des heures de bureau, vous pouvez contacter Annie DENIEL au 02.98.48.13.99, pour la commune de Lampaul-Ploudalmézeau, ou Véronique MAGUET au 06.62.68.74.37 pour Saint-Pabu.

Syndicat des Eaux : 3, rue de Kertanguy. Du lundi au vendredi de 9h à 12h. ☎ 02.98.89.78.46.

SNSM : Alain QUIVORON tél : 06.59.38.54.84 ou Jean Jacques LE LANN tél : 07.83.69.87.61.

Urgences Secours en mer : ☎ 196

Conciliateur de justice : Mr Prietz. Permanence tous les jeudis après-midi sur rendez-vous à la mairie de Ploudalmézeau. ☎ 02.98.48.10.48.

R.A.I.L EMPLOI-SERVICES : Service aux particuliers et mise à disposition de personnel auprès des entreprises et collectivités. Rue du Léon 29830 PLOUDALMÉZEAU. ☎ 02.98.48.01.68 et contact@rail-emploi-services.fr

F.N.A.T.H : (Association des accidentés de la vie) Permanences juridiques en mairie de Ploudalmézeau le 3^{ème} mardi du mois de 15h30 à 16h30.

Service Social Maritime : Les permanences ont lieu à la mairie de Portsall de 10h30 à 12h (1^{er} jeudi du mois). Information et rendez-vous au 02.98.43.44.93. Prochaine permanence : le 04 janvier 2018.

Antenne CLIC à la CCPI : Services à la personne pour les plus de 60 ans. Mme Patricia BOTTA MENGANT au 02.98.84.94.86.

Correspondants presse : Ouest-France : Marie-Christine PELLEN au 06.81.77.14.85 et mcpellen.of@orange.fr
Télégramme : Jean-Yves TOURNELLEC 06.63.24.11.10 et jeanyvestournellec@bbox.fr



CEREMONIE DES VŒUX 2018

Madame le Maire et l'équipe municipale présenteront leurs vœux à la population

Le samedi 20 janvier 2018 à 11h à la salle communale.

Tous les habitants, tous les nouveaux arrivants sur la commune, les présidents et les membres des différentes associations, ainsi que les lauréats du concours des maisons et jardins fleuris (remise des prix), sont cordialement invités à cette rencontre conviviale, qui se poursuivra autour d'un pot de l'amitié. Cet avis tient lieu d'invitation.

Section « Ski » du Foyer Rural »

Séjour à la neige : 33^{ème} édition du 24 février au 03 mars 2018

La section « Loisirs Ski » du Foyer Rural organise un séjour ski dans le Massif du JURA à Mijoux (01410). Ce séjour axé essentiellement sur le ski, se déroulera du 23 février 2018 (départ de Lampaul à 20h) au 04 mars 2018 (retour à Lampaul en matinée). Le prix du séjour est de : 490 € pour un adulte, 450 € de 10 à 16 ans, 410 € pour les moins de 10 ans. Chèques vacances acceptés, et comprend : transport en car avec sièges inclinables, hébergement, location de skis, encadrement et restauration. Ne sont pas compris : les repas pris en cours de route, les forfaits de remontées mécaniques et la carte de ski de fond.

Il reste quelques encore places ! Profitez-en pour découvrir cette magnifique région en passant une semaine sympathique.

Inscriptions : Jean Bernard JAOUEN au 02 98 48 06 58 ou jean-bernard.jaouen@wanadoo.fr

ESPACES LOISIRS ITINERANTS

La commune de Lampaul-Ploudalmézeau, en partenariat avec les communes de Plouguin et Saint-Pabu, propose des Espaces de Loisirs Itinérants pour les jeunes de 10 à 17 ans. Ce séjour aura lieu :

du 05 au 09 mars 2018 et du 20 au 24 août 2018 à Lampaul-Ploudalmézeau,

Une réunion d'information et d'inscriptions aura lieu le samedi 10 février 2018 de 11h à 12h à la salle communale.

☎ 02.98.48.11.28 ou bgallic.mairielampaulploudal@orange.fr

Tableau des tarifs (familles) Tarifs semaine 5 jours

Tarifs familles en fonction du Quotient Familial (QF)	Semaine 1er enfant	Semaine 2ème enfant	Semaine 3ème enfant	Tarif journée par enfant
QF < 650	28.30€	27,30€	26,30€	6,60€
QF de 651 à 1099	31.40€	30.40€	29.40€	8,60€
QF de 1099 à 1499	33,70€	31.70€	29,70€	10,60€
QF > 1500	40,45€	38,45€	36,45€	11,60€
non allocataire	49,50€	47,90€	45.90€	12,60€

EPICERIE SOLIDAIRE MOBILE

ROSALIE, L'ÉPICERIE SOLIDAIRE MOBILE : L'association « la Société de Saint Vincent-de-Paul » permet aux petits budgets de réaliser leurs courses à faible coût. A compter du 9 octobre, une épicerie mobile sera ainsi mise à disposition, **tous les lundis après-midi, de 14h à 15h30** à Lampaul-Ploudalmézeau près de la salle communale. L'inscription donne la possibilité de passer une fois par semaine dans l'une des villes visitées. Dossiers traités au cas par cas. Tél : 07 82 79 41 00 Facebook : Rosalie, l'épicerie mobile – SSV. **L'épicerie solidaire mobile est fermée pendant les fêtes de Noël. Elle reprendra son activité à partir du 08 janvier 2018.**



MAIRIE

Courriel: lampaul-ploudalmezeau.mairie@wanadoo.fr

Site : www.lampaul-ploudalmezeau.fr

Horaires d'ouverture de la mairie :

Le lundi, jeudi et vendredi : de 9h à 12h30 et de 13h30 à 16h30. Le mardi de 13h30 à 16h30 et le mercredi de 9h à 12h30. ☎ 02.98.48.11.28. **Fax** : 02.98.48.19.32.

DISTRIBUTION DU BULLETIN MUNICIPAL

Vous avez la possibilité de recevoir le bulletin municipal par mail. Merci de nous communiquer votre adresse internet au 02.98.48.11.28 ou par mail : lampaul-ploudalmezeau.mairie@wanadoo.fr.

URBANISME

- Avis favorable à une déclaration préalable :

- Mme PUCHET Annick, 17 route de la Plage, Réfection de la toiture, le 30 novembre 2017.

- Avis favorable à un permis d'aménager :

- Commune de Lampaul-Ploudalmézeau, Rue de Ker André, Création de trois lots à bâtir, le 18 décembre 2017.

Assainissement collectif :

Transfert de la compétence à la communauté de commune dans le cadre de la loi NOTRE. A partir du 1^{er} janvier 2018, la compétence assainissement collectif sera portée par la communauté de communes. Toutes les personnes raccordables au service, au Bourg et Route de la Plage, seront contactées pour une présentation des modalités d'application.

INFORMATIONS LAMPAULAISES

MESSE / LAMPAUL-PLOUDALMEZEAU :

Le samedi 30 décembre à 18h.

INSCRIPTION SUR LES LISTES ELECTORALES :

Il est rappelé aux nouveaux habitants de la commune ainsi qu'aux jeunes qui auront 18 ans avant le 28 février 2018, qu'ils doivent s'inscrire sur la liste électorale en mairie **jusqu'au 31 décembre 2017**. Pour effectuer cette démarche, prière de vous munir du

livret de famille ou d'une carte d'identité et d'un justificatif de domicile. Les personnes ayant changé de domicile au sein de la commune doivent également le signaler en mairie.

RECENSEMENT NATIONAL

Tous les jeunes français et française (ou le tuteur légal) ont l'obligation de se faire recenser à la date anniversaire de leurs 16 ans et jusqu'aux trois mois suivants, à la mairie, munis de leur pièce d'identité et du livret de famille.

QUALITE DES EAUX :

Eau de consommation humaine : Prélèvement effectué le 14/12/2017 : Eau d'alimentation conforme.

Eau de baignade : Prélèvement effectué le 14/09/2017 : eau de bonne qualité.

ASSOCIATIONS LAMPAULAISES

FOYER RURAL

L'année 2017 touche à sa fin. C'est une année riche en événements pour le Foyer. Les trois principales manifestations : la fête de l'été, le moules-frites et le vide-grenier ont été des réussites, sans compter les activités de chaque section. Une continuité aussi avec la 2ème édition du triathlon entre les sections «Tennis de table», «Volleyball» et «Les tricycles» pour l'activité vélo. Les vœux sont surtout l'occasion de remercier tous les bénévoles et tous les adhérents pour leur engagement dans la vie du foyer et de leur commune. Aussi le conseil d'administration se joint à moi pour vous souhaiter une bonne et heureuse année 2018. Le Président B. MAREC.

Section « Bibliothèque »

Samedi 20 janvier de 18 à 20 heures, la bibliothèque de LAMPAUL-PLOUDALMEZEAU fêtera la NUIT DE LA LECTURE. Nous vous convions petits et grands à partager avec nous un moment de rêve, le spectacle « Bouquet de mots doux » d'Alain et Jeanne Quelled, poèmes, chants et contes poétiques en ambiance musicale. Puis les participants sont invités à nous faire découvrir des extraits du livre qui les a enthousiasmés lorsqu'ils étaient enfants. Fouillez dans votre grenier, recherchez ce livre, cet album, qui vous

a émerveillé et donné l'envie de lire. Chacun pourra apporter sa contribution à la création d'un moment convivial de découverte, d'échange, et de plaisir des mots. Un espace lecture permettra aux 5/7ans de redécouvrir leurs albums préférés. Un apéritif clôturera cette soirée, avant (si le temps de permet) une observation du ciel et des étoiles de cette belle nuit de la lecture. Salle communale. De 18 à 20 heures. Ouvert à tous de 5 à 105 ans. Gratuit.



La bibliothèque sera ouverte aux horaires habituels pendant la période des fêtes de fin d'année. Profitez-en pour venir découvrir les ressources en ligne mises à votre disposition par la Bibliothèque du Finistère.

L'heure du conte :

Les bénévoles de la bibliothèque invitent les enfants à l'heure du conte **le mercredi 27 décembre** à 16 h.

Modification des horaires d'ouverture :

A partir du 3 janvier, la bibliothèque élargit ses horaires et vous accueillera le mercredi de 15h30 à 17h. Les horaires d'ouverture sont désormais les suivants : Le mercredi de 15h30 à 17h, le jeudi de 13h30 à 15h et le dimanche de 10h45-12h15.

Section « Fleur de l'Age »

Le président et son conseil d'administration souhaitent à tous les adhérents et à toute la population de Lampaul un joyeux Noël et une bonne année. Nédéleg vad ha Bloavez Mad. A noter : Le club sera fermé le jeudi 28 décembre 2017. Reprise le jeudi 3 janvier 2018.

LE PETIT CAILLOU

Les prochaines activités à venir :

- Les sacs à dos "Sortir dehors en famille" : des sacs remplis de matériel pour jouer dans la nature et l'observer, pour mieux la connaître. Toute famille, adhérente ou non, peut emprunter (et ré-emprunter) gratuitement un sac quand elle le souhaite ! Nous contacter pour connaître leur disponibilité. L'automne est arrivé ! Une belle occasion de mettre le nez dehors, de toucher, de sentir, d'ouvrir grands les yeux sur la nature qui nous entoure.

- **ATTENTION changement de date dimanche 4 février 2018 (10-12h) :** Atelier jeux, au bar La rose des vents, à Lampaul-Ploudalmézeau. Pour jouer à des jeux sur la nature ou fabriqués en récup'. Ouvert à tous (adhérents ou non) et gratuit. Enfants dès 4 ans, nécessairement accompagnés.

- **Samedi 17 février (11h-13h30) :** Atelier cuisine à 4 mains, « Cuisine d'hiver ». Pour des « couples » enfants/parents ou petits-enfants/grands-parents. Dès 5 ans. Inscription obligatoire. Tarif : forfait 15,00 € par

atelier pour les familles adhérentes, 20,00 € pour les familles non adhérentes.

- Création d'une section « Repair' café » : Le petit caillou recherche des bénévoles bricoleurs pour encadrer 2 après-midi de réparation de petit électroménager par an à Lampaul, après une formation auprès de la recyclerie Un peu d'R à Brest en début d'année 2018. Intéressé(e) ? Contactez-nous ! Renseignements et inscriptions au 02 98 48 07 69 ou associationlepetitcaillou@gmail.com Plus d'infos sur le site <http://lepetitcaillou.infini.fr>

La boîte à dons

Vous avez certainement remarqué l'arrivée d'une cabane aux abords du Foyer rural, elle s'appelle une « boîte à dons ». Résultant d'un partenariat entre la commune de Lampaul-Ploudalmézeau et l'association Le petit caillou, elle a été construite par des bénévoles. Pour quoi faire ? : Elle a pour but de diminuer le tonnage des déchets en incitant à la remise en circuit d'objets, à l'échelle de la commune, en s'insérant dans une politique globale de réduction des déchets sur la Communauté de Communes du Pays d'Iroise. **Ne jetez plus, donnez !**

Le principe : Chacun est invité à déposer tout objet dont il n'a plus l'usage chez lui et dont il souhaite se séparer. En retour, chacun est invité à se servir parmi les dons des autres... **Donnez et/ou prenez.**

Cette zone de gratuité est accessible à tous et à tout moment.

L'association Le petit caillou en assure le suivi (rangement, tri...).

Peuvent y être déposés :

- Culture : CD, DVD, livres...
- Maison : articles de décoration, vaisselle...
- Enfance : articles de puériculture, jeux, jouets, fournitures scolaires...
- Vêtements (petites quantités), chaussures...

Pour les dons volumineux, utilisez l'espace « Ça cart[d]onne » : cadre équipé de cartes, sur lesquelles on indique son téléphone et le bien à donner.

Merci à tous pour le bon accueil que vous réserverez à cette initiative, en veillant à la bonne utilisation de la Boîte à dons et en contribuant intelligemment à la réduction des déchets sur notre territoire !

LE RUGBY CLUB DE L'HERMINE

Le Rugby Club de l'hermine vous informe que son prochain match à domicile se déroulera **le 28 janvier 2018** contre Plouhinec. Venez nombreux nous encourager !

Le RCH vous informe également que le club recrute toutes les personnes désireuses de pratiquer ce formidable sport. Pour de plus amples informations n'hésitez pas à nous contacter à l'adresse suivante : **kerneis.arnaud@gmail.com**

Le RCH reconduit son comptoir de l'artisanat pour l'année 2018. Cette manifestation se déroulera **le dimanche 11 mars** à la salle du foyer rural et la salle multisport de Lampaul-Ploudalmézeau. Si vous souhaitez des informations complémentaires vous

pouvez nous contacter à l'adresse suivante : comptoirartisanatrch@gmail.com
L'ensemble des licenciés et des encadrants du rugby club de l'Hermine souhaite à tous les lampaulaises et lampaulais une très bonne année 2018 ainsi qu'une excellente santé.

UNC SAINT-PABU / LAMPAUL- PLOUDALMEZEAU

L'Assemblée Générale annuelle se tiendra à Saint-Pabu, espace Roz Avel **le vendredi 12 janvier 2018 à 11h00**. Tous les adhérents et sympathisants sont invités à y participer ; **cette annonce tient lieu de convocation**. Le paiement des cotisations se fera sur place : veuves 11 €, veuves avec abonnement *la voix du combattant* 17 €, adhérents 20 € et adhérents avec abonnement *la voix du combattant* 27 €. **12h00** apéritif, **12h30** déjeuner avec une participation financière de 15 € par personne. Notons dès à présent que la journée des retrouvailles est programmée pour **le vendredi 15 juin 2018 à Saint-Pabu, espace Roz Avel. Bonnes fêtes de Noël et du Nouvel An, et meilleurs vœux pour 2018 !** «

LA ROSE DES VENTS

Noël approche à grand pas ! **LA ROSE DES VENTS** propose à tous les enfants de participer à la décoration de son sapin de Noël. A vos crayons, ciseaux et imagination les artistes ! Venez déposer vos créations sur le sapin pendant le mois de décembre. Le jury du Père Noël rendra son verdict sur la plus belle et originale déco **le mercredi 27 décembre**. Il y aura une récompense pour tous les enfants. Venez nombreux !

COMMUNIQUÉS CCPI

Actions de la maison de l'emploi

La saison dans les serres de tomates va reprendre. Si vous êtes intéressés, vous pouvez prendre contact avec la maison de l'emploi. **Informations collectives, recrutement chez les maraîchers**. Rencontre métiers verts : **lundi 29 janvier** de 13h30 à 17h avec la chambre d'agriculture. Présentation des métiers et des formations dans l'agriculture et visite d'un maraîcher. **Rail Emploi services** : tous les jeudis de 10h à 12h (sur RDV – 02.98.48.01.68). **Compétences clés** : en Français (jeudi) ou en bureautique/numérique (mardi) pour les demandeurs d'emploi, les stagiaires de la formation professionnelle, salariés en contrats aidés. (prescription possible par la maison de l'emploi). **Mission locale** : Vous avez entre 16 et 25 ans, vous résidez sur la CCPI : des conseillers pour la formation professionnelle, l'emploi, l'accès aux droits, la santé, le logement, la mobilité, les loisirs. Du lundi au vendredi sur RDV au 02.98.32.43.05. Renseignements : Christelle Fily, Cendrine Perquis : 02 98 32 47 80 – maison.emploi@ccpi.bzh

Conférence sur les accidents vasculaires cérébraux

Le CLIC de Pays d'Iroise Communauté organise une conférence sur les accidents vasculaires salle Lez

Kelenn à Brélès, **le mardi 6 février** à 14h30. Cette réunion sera animée par le Professeur Timsit, neurologue au CHU de Brest, avec la participation de l'association France AVC. Entrée gratuite pour tous. Renseignements : Sylvie Michelier : 02 98 84 94 86 / sylvie.michelier@ccpi.bzh

Donner au lieu de jeter...

C'est possible avec ce dispositif en déchèterie. Vous pouvez déposer meubles, textiles, outils, vaisselle, jouets... auprès du personnel de l'association « Un peu d'R » lors des permanences. La recyclerie mobile sera présente en déchèterie : le samedi 6 janvier à Milizac, le samedi 13 janvier à Plourin, le vendredi 19 janvier à Ploudalmézeau et le samedi 27 janvier à Plougonvelin. Renseignements sur place pendant les permanences (10h à 12h et 14h à 17h) ou au Pays d'Iroise Communauté : 02 98 32 37 83 ou dechets@ccpi.bzh

Info du relais parents assistants maternels de Pays d'Iroise Communauté

Un atelier parentalité sur le thème « accompagner les pleurs et les colères », animé par Pascale Thoby est programmé **le vendredi 19 janvier** à 18h à Ploudalmézeau. L'atelier sera propice à la discussion et l'échange entre parents en toute bienveillance et neutralité. Les places étant limitées, l'inscription est obligatoire. Le lieu sera précisé à l'inscription. Renseignements : 02 98 48 09 76 ou rpam.nord@ccpi.bzh

Phare Saint-Mathieu

Après avoir gravi les 163 marches, vous y découvrirez la lentille du phare, un panorama à 360° sur la mer d'Iroise, ses îles et sa dizaine de phares, qui vous seront commentés par un guide. Poursuivez ensuite votre visite par l'exposition « Plonger en mer d'Iroise », le musée de l'abbaye et le mémorial. Rendez-vous à l'accueil du phare ! Exposition et visites guidées du phare du 3 au 7 janvier de 14h à 17h30 (dernière visite à 17h, en fonction des conditions météo). Entrée libre. Tarifs : 3€50 (+ de 12 ans), 1€50 (6-11 ans), gratuit - 6 ans. Renseignements : 02 98 89 00 17 / phare.saint-mathieu@ccpi.bzh

INFORMATIONS DIVERSES

REVEILLON DANSANT DE LA SAINT SYLVESTRE / LAMPAUL PLOUARZEL :

L'association Philindance (danses de société et années 80) organise un réveillon dansant le **31 décembre** à partir de 21h à la salle du Kruguel, près de la Mairie de Lampaul Plouarzel. N'hésitez pas à effectuer le changement d'année dans une ambiance de fête et surtout, de bonne humeur ! Réservation obligatoire. Renseignements : 02 98 84 06 97 ou 02 98 84 06 90.

SAPINADE / LANILDUT :

L'Amicale Laïque de Lanildut vous invite à sa première **sapinaide le samedi 13 janvier 2018**. Merci de déposer vos sapins de Noël à partir de 17h, sur l'esplanade de Saint Gildas. A 17 h 30, les sapins seront transformés en feu de joie lors d'un moment convivial et festif, avec animation musicale, gâteaux et boissons chaudes ou fraîches.

PERMANENCE DU DEPUTE DIDIER LE GAC :

La permanence parlementaire de Didier LE GAC, nouveau député de la 3ème circonscription, est ouverte à Saint-Renan au 11 rue de Kerzouar du lundi au vendredi de 9h à 12h et sur rendez-vous l'après-midi. Vous pouvez joindre Mr Le Gac par téléphone au 02 98 33 02 20 ou par mail didier.legac@assemblee-nationale.fr

CAMPAGNE LES RESTOS DU CŒUR :

Pour sa 19ème campagne, les ayants droit peuvent se présenter les mardis et vendredis de 9 h à 11 h zone de Kerdrioual à Lanrivoaré. Tél. 02.98.32.64.04.

DECLARATION DE RUCHE :

Rappel : tout apiculteur, *même avec une seule ruche*, est tenu de déclarer chaque année les ruches dont il est propriétaire ou détenteur, en précisant notamment leur nombre et leur emplacement. La période de déclaration 2017 a été fixée *entre le 1er septembre et le 31 décembre. Cette déclaration totalement dématérialisée peut s'effectuer en ligne sur le site Mes Démarches (<http://mesdemarches.agriculture.gouv.fr>).*

RENOVATION ENERGETIQUE :

Comment percevoir la « prime Energie » ?

Les travaux d'économies d'énergie réalisés chez les particuliers génèrent des certificats d'économies d'énergie (CEE) que vous pouvez monnayer contre une prime énergie. Présentation d'un dispositif d'aides financières encore mal connu.

Le dispositif des CEE

Mis en place par l'Etat, le dispositif des CEE oblige les fournisseurs d'énergie à réaliser des économies d'énergie auprès de leurs clients. Depuis 2011, les distributeurs de carburants (Leclerc, Carrefour, etc) sont eux aussi soumis à l'obligation. Vous avez la possibilité de choisir librement l'opérateur auprès duquel vous souhaitez monnayer vos CEE.

Monter son dossier de prime

Le dispositif des CEE est assez complexe et la procédure de demande de prime doit être réalisée de manière rigoureuse pour être valable. Si le devis des travaux est signé avant la demande initiale de prime ou si un acompte a été versé, les certificats ne sont plus validés et la prime est perdue. Il est impératif de s'inscrire auprès de l'opérateur que vous avez choisi avant de signer tout devis. Le plus souvent, l'inscription se fait en ligne.

Comparer les primes

Le montant des primes varie d'un opérateur à l'autre. Pour les comparer, vous pouvez vous rendre sur le

simulateur de primes nr-pro.fr (validé par le Ministère du Développement durable et l'ADEME) et comparer les offres de la grande distribution mais également des grandes enseignes de bricolage, des fournisseurs d'énergie ou encore des sites internet spécialisés dans les CEE. Vous aurez le choix entre différents opérateurs, prenez le temps de bien les comparer. Ce comparateur n'est toutefois pas exhaustif.

Une prime cumulable

Les propriétaires et les locataires peuvent en bénéficier à condition que les travaux soient réalisés par un professionnel « Reconnu Garant de l'Environnement ». La prime énergie est cumulable avec les aides publiques pour la rénovation énergétique : crédit d'impôt (CITE), éco-prêt à taux zéro, aides locales. Depuis 2016, les ménages en situation de précarité peuvent également prétendre à des « primes énergie » bonifiées. Les critères sont basés sur les revenus minimums définis par l'ANAH. Ener'gence 9 rue Duquesne 29200 Brest – Tél : 02 98 33 20 09 Accueil sans rendez- du lundi au vendredi de 13h30 à 17h30.

ANNONCES

- C. Mon Petit jardinier, Clément Grison. Création, entretien de jardins et service à la personne. Tél : 06.98.82.32.75 ou c.monpetitjardinier@gmail.com
- Ouvrier paysagiste, 20 ans d'expérience propose ses services en CESU pour l'entretien de vos jardins, possède remorque. Tél : 06.16.25.24.47.
- Jeune femme recherche heures de ménage dans les alentours, disponible dès maintenant. Vous pouvez me joindre au 06.23.81.89.96
- A vendre pommes de terre Tél : 06.75.90.28.68.
- A vendre pot de miel. Mr Bernard HELIES au 06.63.37.48.05.
- Particulier recherche pâture à l'année pour chevaux. Contact : Julien BODENES au 06.86.35.17.90.
- En cas de problème avec un essaim d'abeilles ou avec un nid de frelons, vous pouvez contacter Mr Héliès Bernard au 06.63.37.48.05

Le cabinet de Masseurs-Kinésithérapeutes WEBER / SANANES / QUILLIEN / CRENN et le cabinet d'Ostéopathie (enfants, adultes et sportifs) du centre Vitalium seront transférés à partir du 20 novembre au 84 Avenue de Portsall 29830 Ploudalmézeau. Tél : 02.98.48.14.68 ou 06.28.62.00.98

ANIMATIONS DES MOIS DE DECEMBRE 2017 ET JANVIER 2018

- Mercredi 27 décembre à 16h à la bibliothèque : l'heure du conte
- Samedi 20 janvier à 11h à la salle communale : Vœux du Maire
- Samedi 20 janvier de 18h à 20h à la bibliothèque : Nuit de la lecture
- Dimanche 28 janvier 2018 à 15h : Match du Rugby Club de l'Hermine au terrain de rugby.



Chères Lampaulaises, chers Lampaulais,
petits et grands... Bonjour à tous,

Nous approchons de la fin de l'année. En forme de conclusion à cette année et d'introduction à l'année nouvelle, reposons ensemble les fondements de nos priorités. C'est sur ce chemin que je veux vous accompagner !

- Citoyens liés par l'appartenance à une même communauté géographique, nous gardons notre liberté individuelle et faisons nos choix personnels, protégés en cela par un cadre démocratique précieux.
- Nous pouvons également valoriser des comportements collectifs bienfaisants pour notre vivre – ensemble.

Cette année a été marquée par des événements importants sur le plan politique au niveau national et au niveau mondial.

- En novembre 2018, nous fêterons le centenaire de la fin de la première guerre mondiale. Nous ferons à nouveau un retour sur l'histoire, avec nos jeunes. N'oublions rien de cette histoire qui a coûté si cher en vies humaines et mettons tous nos efforts dans un enjeu majeur pour nous-mêmes et pour les générations qui nous suivent : la paix !
- Cette commémoration nous rappellera que la paix se gagne chaque jour, au niveau mondial comme à notre niveau local, par le respect et la concertation.
- Cet enjeu de paix est très lié à celui de l'environnement et du réchauffement. Il concerne notre planète entière, qui vibre et souffre régulièrement des impacts de l'évolution climatique.
- L'enjeu décisif est de mieux prendre en compte les interactions entre les activités humaines et l'état de nature. Nous savons que cette incidence climatique se traduira par plus de pauvreté dans le monde et une inégalité des conditions de vie et de santé des populations.

Cette prise de conscience du passé et du présent nous aide à définir nos nouveaux défis et à adapter nos stratégies pour l'avenir.

- Chacun de nous se sent concerné par la question du développement durable et, de plus en plus, nous sommes déterminés à engager des modifications de nos modes de vie. Ensemble, nous pouvons donner du sens et de la valeur à nos changements de comportements.

Ce sont ces orientations valorisées quotidiennement qui fondent tous les investissements portés par la commune. Merci à tous ceux qui y contribuent, équipe municipale, services administratif et technique, bénévoles des associations et porteurs de talents ! Le prochain bulletin proposera la rétrospective de 2017 et les projets pour 2018, qui seront également présentés à la cérémonie des vœux le samedi 20 janvier à 11h00. Vous y êtes tous amicalement invités !

Nous avons la chance de vivre dans un cadre privilégié. Mettons tout en œuvre pour que cela dure ! **Joyeux Noël ! Joyeuses fêtes de fin d'année !**

Pour l'année 2018, A chacune, à chacun de vous, je souhaite le bien-être au quotidien, une bonne santé, le dynamisme des projets, la joie du partage, la plénitude de la confiance.

NEDELEG LAOUEN !

BLOAVEZH MAT, YEC'HED MAT D'AN HOLL !